Belinda PREVOST
Signature numérique de Belinda PREVOST
Date : 2026.04.13 10:20:57 +02'00'

CAUDRY

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le 13/04/2026
ID : 059-215901398-20260410-ARR100426-AU

ARRÊTÉ DU MAIRE

ARRÊTÉ DU MAIRE PORTANT SUBDÉLÉGATION À MONSIEUR MARC DEVIENNE, PREMIER ADJOINT AU MAIRE , DE LA POSSIBILITÉ DE TRANSIGER AVEC LES TIERS AU NOM DE LA COMMUNE AINSI QUE DE PROCÉDER AUX RAPPELS A L'ORDRE

Le Maire de la commune de Caudry,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 22 mars 2026 chargeant le Maire de transiger avec les tiers dans la limite de 1 000 euros ;

Vu l'article L132-7 du Code de la sécurité intérieure qui donne compétence au Maire pour réaliser le rappel à l'ordre ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2122-18, qui confère le pouvoir au maire d'une commune de déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et à des membres du conseil municipal ;

Vu le procès-verbal de l'élection du Maire et des adjoints en date du 22 mars 2026 nommant Monsieur Marc DEVIENNE, 1er Adjoint,

Considérant la nécessité, pour la bonne marche des affaires communales, de procéder à une subdélégation du Maire à Monsieur Marc DEVIENNE,

ARRÊTE :

Article 1er : Monsieur Marc DEVIENNE, 1er Adjoint, est délégué pour réaliser, sous ma surveillance et sous ma responsabilité, les fonctions suivantes :

– réaliser les transactions avec les tiers dans la limite de 1 000 euros.
À ce titre, il sera notamment en charge de trouver un accord avec la partie adverse et de rédiger le protocole transactionnel. Il pourra proposer soit une réparation du préjudice subi par la commune selon le devis établi soit proposition d'un travail non rémunéré d'une durée maximale de 30 heures au profit de la commune selon le protocole de mise en œuvre de la transaction par le Maire signé avec le parquet du Tribunal judiciaire de Cambrai en date du 09 décembre 2022.

– réaliser les rappels à l'ordre
À ce titre, lorsque des faits sont susceptibles de porter atteinte au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité ou à la salubrité publique, il peut procéder verbalement à un rappel des dispositions qui s'imposent à l'encontre des auteurs des faits selon le protocole de mise en œuvre du rappel à l'ordre signé avec le parquet du Tribunal judiciaire de Cambrai en date du 09 décembre 2022.

Article 2 : Monsieur Marc DEVIENNE pourra signer tous les documents et courriers mentionnés à l'article 1 en indiquant la formule indicative suivante « Pour le Maire et par délégation ».

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 059-215901398-20260410-ARR100426-AU

Article 3 : Monsieur le Maire et Madame la Directrice Générale des Services sont charges, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera :
-notifié à l'intéressé ;
-publié sur le site internet de la ville
-transmis à Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Cambrai.

Fait à Caudry, le 10 avril 2026

Le Maire

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE PAR
TRANSMISSION EN SOUS-PRÉFECTURE
13 AVR. 2026

VILLE DE CAUDRY (NORD)

Frédéric BRICOUT

Cet arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de M. le Maire et d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lille (5 rue Geoffroy Saint-Hilaire) dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou affichage.

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Caudry
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**ARR100426**
Objet :	**Arrêté du Maire portant subdélégation à Monsieur Marc DEVIENNE, 1er adjoint au Maire, de la possibilité de transiger avec les tiers au nom de la commune ainsi que de procéder aux rappels à l'ordre**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-04-10 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Autres
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.4 - Delegation de fonctions
Identifiant unique :	059-215901398-20260410-ARR100426-AU
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215901398-20260410-ARR100426-AU-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Annexe (Fichier de signature électronique) Nom original : doc07687620260413091506.pdf Nom métier : 99_SE-059-215901398-20260410-ARR100426-AU-1-1_1.pdf	application/pdf	677.1 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	13 avril 2026 à 09h24min45s	Dépôt initial
En attente de transmission	13 avril 2026 à 09h24min53s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	13 avril 2026 à 09h24min57s	Transmis au MI
Acquittement reçu	13 avril 2026 à 09h25min06s	Reçu par le MI le 2026-04-13